

La g@zette

du Valbonnais

N° 175 – Juillet 2022

L'hôpital de Valbonnais situé aux *Palets*



Sur le zoom de cette carte postale extraite de la collection de Marcel Vieux, on reconnaît sous les Nicolaux (jadis Nicolos), le quartier des Palets dans le bourg de Valbonnais, à proximité du château de Poligny, seigneur de la Fare. Mais savez-vous qu'il y avait autrefois un hôpital à Valbonnais, vraisemblablement entre 1361 et 1689 ?

1361 : fondation d'un hôpital à Valbonnais

Lors de la visite pastorale de l'évêque de Grenoble à Valbonnais en 1410, on apprend que notre paroisse était dotée d'un hôpital fondé le 11 août 1361 par un acte reçu du notaire Guillaume Vérier : « *institutio vero rectoris hospitalis dicti loci vallis boneysi pertinet episcopo gratianopolitano ut contat instrumento recepto manu guillelmi vererii...* ». Dans son ouvrage « Enigmes curiosités singularités... » paru en 1987, René Reymond écrit : « *En 1687, M^{me} la conseillère de Bourchenu remet à M. Anthoine Nicollet notaire châtelain de Valbonnais l'état des titres et reconnaissances concernant la chapelle de Sainte-Croix de l'hôpital. Les cahiers qui les établissent remontent à 1493, 1558, 1609, 1669, 1678, 1687 et 1689. En 1687, c'est messire Claude Méchier qui est recteur des « chapelles sainte-Croix et hôpital de Valbonnais ».* En 1722, nous rencontrons le « procureur des pauvres » qui s'occupe de l'administration de la chapelle de l'hôpital.

Toutefois, l'historien de Pierre Châtel René Reymond n'avait pas pu localiser ledit hôpital dans le village de Valbonnais. « *Nous ignorons où il se trouvait. Etait-ce au mas de "Maladière" que tout le monde connaît ?* ». Il faut dire que Charles Freynet avait affirmé qu'un autre hôpital pour lépreux (la maladière) avait déjà été fondé en 1260.

L'hôpital dans le quartier des Palets

Le 9 mai 1607, Sieur des granges de Vif [**De Chambrier**] envoie une lettre à monsieur de Poligny [**seigneur de La Fare**] de Valbonnais. Dans un style ampoulé, il regrette de ne pas avoir encore rencontré de Seigneur de Valbonnais pour évoquer « *lafere duquel me parlates à Grenoble* ». Quelle est donc cette affaire ? La lettre émanant de De Chambrier « *doit servir de consentement je, comme just patron de la chapelle et opital de vaulbonnais apele sainte crois, consens à ce que estimation faite de la mazure du dit opital situe dans vaulbonnais proche de la maison du sieur de La Fare* » [**avant 1608, date de sa restauration, on ne l'appelle pas « château » mais maison ou logis**] soit changée et permutée avec une autre *mazure*. Cette proximité de la demeure, du logis, de la maison, du futur château de Poligny signifie que l'hôpital de Valbonnais se trouvait dans le quartier valbonnetin des Palets.

Le 5 juillet 1617, c'est-à-dire une décennie après le projet, un acte intitulé « *eschange entre monseigneur de la fare et les procureurs de lhospital de valbones* » (ADI 220 J 29) le confirme.

<p>Le vieux français <i>ospital</i> désignait au moyen âge l'accueil des malades, des indigents et des mourants. A l'origine l'hôpital est sans rapport direct avec la santé, mais avec la charité chrétienne. Le principe est que tout établissement ou toute fonction ecclésiastique doit consacrer le quart de ses revenus aux pauvres.</p>
--

L'hôpital fondé en la chapelle Sainte Croix par les feux sieurs des granges de Vif [**De Chambrier**] aurait appartenu en toute propriété à la chapelle, l'usufruit dudit hôpital revenant au « *culteur d'icelle* ». L'hôpital était avec ses plessages situé au lieu de *valbonnes* appelé les palets contenant un cineyré, confrontant la maison de François Girard Gapin, un chemin entre deux du levant [**est**], le chemin public de bize [**nord**], noble Pierre de Poligny, sieur de la Fare des autres parts.

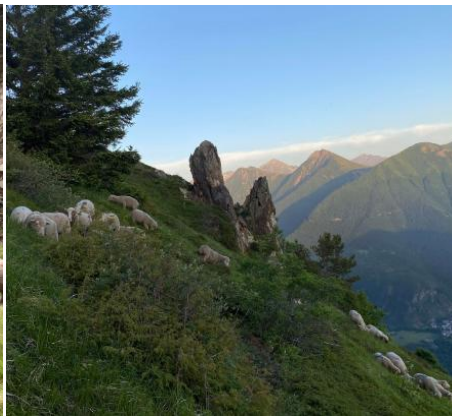
Le point de vue de Charles Freynet en 1939 : Charles Freynet dans « Les Alleman de Valbonnais » page 52 écrit : « *les héritiers de Bertrand des Engelas furent obligés, après le décès de leur père, de transiger avec le Dauphin sur les préjudices causés par d'identiques malversations. L'un deux, joffredus bertrandi, sans doute pour libérer sa conscience ou peut-être pour apaiser les ressentiments de la population, affectera, le 11 août 1361, une partie de ses biens à la fondation d'un hôpital à Valbonnais* ». A la page 133, Charles Freynet note que « *l'hôpital de Valbonnais et la léproserie de la Maladière, d'abord sous le patronage de l'évêque de Grenoble, furent ultérieurement confiés à l'ordre de Saint-Lazare et portés à la commanderie de Valence. Les procureurs de cet hôpital percevaient à Valbonnais 10 sétiers d'avoine et 50 sols en deniers de bonne monnaie. (Inv. Des Arch. Des Dauphins de 1277, p.44 ; Cart. De saint-Hugues, p.312.)* »

En 1617, cet hôpital est réduit en *chazal* et vieille *mazure* sans apporter de revenu et pour le bâtir tout à neuf, il faudrait 200 livres. Les procureurs des pauvres, Jacques Nycollas, Claude Arnaud, Guis Chappe et Eynard Pinet, désirant augmenter les biens, droits, profits et revenus de l'hôpital auraient présenté une requête au sieur official [**jugé ecclésiastique délégué par l'évêque**] du seigneur évêque de Grenoble. Il se trouverait un autre chazal de plus de valeur et un lieu plus commode pour faire un hôpital. D'où l'idée d'un échange, d'une permutation. Celui que « *le dit seigneur veust bailher en eschange au dit hopital* » est de valeur plus grande « *situe en lieu plus comode* » et que « *a moins de frais il y batiroit un hopital veu que les murailhes sont bonnes pour y mettre un couvert* » avec un coût de « *six vingt [120] livres* ». Le nouvel hôpital serait situé « *au dit valbonnes vers les pelles [Palets]* », pour une contenance d'environ « *deux cineyrés, confrontant la maison de jean dauris et pierre buey de bize [nord] le chemin voisin du levant [est] maison de claude escalon du vent [sud] les hoirs d'alexandre felizard du couchant [ouest]* ».

En quittant ce précieux acte du 5 juillet 1617, sur l'échange entre Poligny et les procureurs de l'hôpital, nous ouvrons l'ouvrage « L'insolite et les images fortes du passé » de René Reymont. A la page 161, nous lisons : « *en 1664 la commune de Valbonnais réclamait au sieur Laurent Freynet, recteur de la chapelle Sainte-Croix, la réédification de l'hôpital et la restitution des biens qui en dépendaient ; mais ce "recteur eut l'adresse non seulement de se faire décharger de la réédification demandée, mais de se faire adjuger un terrier qu'il avait déjà depuis longtemps usurpé, moyennant une somme de douze livres qu'il se soumit de payer annuellement au pauvres de Valbonnais* » ».



La cabane de *Belle Roche a la cote...Belle !*



Sauvetage à l'Olan en septembre 1949...

L'Olan est un des sommets les plus prestigieux du Massif des Ecrins. L'Olan a été le théâtre d'un secours exceptionnel le 11 septembre 1949, celui d'Emile Voltram, membre de la Société Dauphinoise de Secours en Montagne, secouru par les siens. Un texte savoureux rédigé par l'un des sauveteurs Louis Peyrard, débarquant au Désert-en-Valjouffrey, a été glané par le gazetier du Valbonnais, lequel tient à souligner que la SDSM oriente désormais son action en faveur des enfants handicapés.

L'Olan, les 11, 12, 13 et 14 septembre 1949

Il est impossible de prononcer ce mot sans y associer celui de Voltram, ceci en raison de l'ampleur donnée par la presse à ce qui fut au départ un geste tout simple de solidarité montagnarde. Il en a tellement été écrit sur ce sujet que je suis très embarrassé pour faire, à la demande de notre ami MAJOUX, un récit de cet heureux sauvetage. J'espère m'en tirer en contant d'une façon anecdotique les mornes incidents qui ont émaillé ce dont on a fait une grande aventure. Le 11 septembre, après une journée de plein air, nous avons tous regagné notre domicile lorsque l'alerte fut donnée par CHABERT arrivant de l'Olan. SODEN, premier avisé, joint MARY et ensemble courent apporter la perturbation dans un sommeil qui promettait d'être réparateur. La première conséquence de ce brusque réveil à 0 h30 fut de donner aux victimes (du réveil) une g...de bois magistrale que seul un Périer-Menthe atténua. Nous nous calons ensuite dans le car, mais le sommeil ne revint pas et nous commençons à fumer la première douzaine de cigarettes (excellent pour le souffle !!!). Il y a là : LEGER, CHAVAND, RAVANAT, MOLLARET, GLENAT, FORGET, BARNAUD, SODEN et moi-même. Nous prenons, au passage à Valbonnais, le chef de brigade GIRAUDO (il était 3 h 30) qui, je me plais à le signaler, ne fut pas seulement très aimable, mais aussi d'une grande utilité. Nous débarquons à 4 h 30 au Désert en Valjouffrey où nous fûmes reçus avec empressement par un « guide honoraire » de l'endroit, aubergiste de son état, qui nous fit rapidement comprendre que si nous avions besoin de rien nous pouvions compter sur lui.

A suivre

Secourisme...au refuge de Font Turbat qui fête son centenaire. Notre ami valbonnetin, Stéphane Pichand propose en effet deux sessions de formation au secourisme les 28 et 29 juillet. C'est probablement une grande première en refuge, un évènement insolite sur la commune de Valjouffrey ! Stéphane Pichand est formateur de secourisme à l'UNASS Isère. Cette association est agréée à dispenser des actions de formation aux premiers secours par la Préfecture de l'Isère (Son agrément : N° 38 – 2021 – 3 – A.)

Retrouvez **l'animation secourisme** et toute l'effervescence de ce centenaire sur le lien :

<https://www.fontturbat.com/evenements-refuge-font-turbat>

Le Désert en Valjouffrey : la maison des *pupilles* (1752)

La suite de la transcription d'un texte du 31 juillet 1752, classé sous la cote ADI 14B798, nous est ici proposée par mon ami Christian Beaume, lequel avait fait un résumé des premières pages dans notre N° 173. L'orthographe des mots écrits dans le milieu de ce XVIII^e siècle a été conservée.

« *Le dit jour et sur les 10h du matin a été procédé au dit état et inventaire par les dits Gueydan et Bertrand ainsi que ci après au Désert à la maison des pupilles* ».

Article 19

Deux petits pots de fert tenant environ 10 emitées **[sans doute l'émine, mesure de capacité à mesurer le vin ou les grains]**, deux chaudrons de cuivre dont un presque neuf et l'autre plus que my usé, une poele à frire, une bassinoire de cuivre presque neuve avec son manche de bois et une bassine cuivre aussi presque neuve, trois petites fioles de verre (...) deux mauvais tamis et un crible de cotte.

Article 20

Un vieux armoire **[sic]** à deux portes bois sapin avec la serrure sans clef servant de redressoir presque hors de service, deux vieux bois de lit à quatre colonnes sans aucune menuiserie leur ciel de planche et leur tour garni d'une étoffe appelée tridaine **[étoffe à grosse ratine (tissu de laine épais, cardé, dont le poil est tiré en dehors et frisé) usitée dans les pays de montagne]** composée de trois pièces le chacun, les bois et tour des dits lits plus que my usé, avec une poussière **[paille faite avec des débris de paille]** à ce chacun

Article 21

Trois paires dempatières **[?]** avec leurs cordages nécessaires pour charrier le foin, deux cordes de lien neuves et quelques vieilles sargeoires **[?]**

Article 22

Deux baines et une burière **[une baratte, burière est attesté dans les domaines occitan et francoprovençal]** à battre le beurre bois blanc my usé.

Article 23

Plus 22 livres fil étoupes en plusieurs pelotons une livre un quart fil retor **[assemblant par une torsion inverse, des fils ayant déjà subi une torsion]**, trois livres laine filée, trois quarterons laine lavée, et deux livres laine non lavée le dit fil et laine doris deux petits sacs très mauvais, plus deux mauvais sacs et une paire de besasses **[besaces, sacs à double poche]** toile étoupe.



Fête du Tennis, des Boules...de la convivialité



Le samedi 25 juin 2022, le Tennis Club de Valbonnais a apporté sur un plateau (*Plateau Sportif*) une belle salade composée : tennis, pétanque, boule lyonnaise et convivialité.



Un seul trou dans la raquette : la tentative de débauchage de Didier, trésorier du T.C.V.